



Rapport annuel 2017

Quelles perspectives pour 2018?



M. TAOSSE
DG-ASCNPD

M. ESUA JOHN
ENOW
DGA-ASCNPD

Mars 2018

Nous luttons contre les changements climatiques pour aider à renforcer les moyens de subsistance et à promouvoir l'autonomisation économique durable des plus vulnérables!



*Le lac de Maga, un plan d'eau à protéger à tout prix, pour sa riche **BIODIVERSITE** !*

- Créée en 1979
- Superficie du lac : 39 000 ha
- Barrage - digue long de 27 km
- Capacité : 600 millions de m3
- Riche en biodiversité : environ 20 000 oiseaux migrateurs, Hippopotames, Poissons, flores aquatiques.

ACTIONS POUR LA BIODIVERSITE ET GESTION DES TERROIRS

Rapport annuel 2017



Le barrage-digue du Lac de Maga, une infrastructure communautaire à protéger à tout prix !

CONTENU

1. Contacts

2. Rendons effectifs notre vision, notre mission et nos objectifs

3. Mot de la Présidente

4. Nos principes

5. Conseil d'administration du 24 au 25 juillet 2017 à Maroua

6-8. Production de plants

9-10. Plantation de 5000 arbres dans le camp des refuges de Minawao

11-15. Campagne de reboisement avec le gouverneur et les six préfets de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun

16-18. Végétalisation des talus et berges du barrage-digue du lac de Maga

19-23. Partenariat entre l'agence du service civique national de participation au développement et ABIOGeT

24-28. Participation aux différentes rencontres : communication et partage d'expérience

29-34. Nos finances

35. Perspectives 2018



Direction Générale

T. : +237 695 19 07 91 /672 22 25 58 (Cameroun)

T. : +1 438 495 0195 /450 914 1338 (Québec)

E-mail : direction@abioget.org

Coordination Nationale

Coordonnateur : Chi Napoleon Forpah

Immeuble CNPS, 1^{er} étage, local B-1-1

BP: 127 Maroua, Cameroun

T: +237 675 40 52 60 / 672 22 25 58

E-mail: napoleon.chi@abioget.org

Coordination régionale Septentrion (Extrême-Nord, Nord, Adamaoua)

Maroua-Garoua-Ngaoundéré - Kousseri-N'Djamena

Coordonnateur régional: Tchonbay Day Jacques

Tél : 674 89 71 75 /694 99 76 84

E-mail : jacques.tchonbay@abioget.org

Sous-Bureau du Bassin du Lac-Tchad (Kousseri/N'Djamena)

Chef de sous bureau : Youssala Laoudandi : +235 66 22 79 44_ laoudandi.youssala@abioget.org

Assistant : Hassana Kamli Ali : +267 696 08 90 63_ hassana.kamli@abioget.org

Coordination régionale Grand Ouest (Nord-Ouest, Sud-Ouest, Ouest) et Littoral

Douala - Bamenda - Buea - Bafoussam

Coordonnateur régional : Chi Napoleon Forpah

T: +237 675 40 52 60 / 672 22 25 58

E-mail : napoleon.chi@abioget.org

Coordination régionale Grand Ouest (Est, Centre et Sud)

Bertoua – Centre

Coordonnateur régional : Léonce Tokam Wehnelt

Tél: +237 693 42 80 13 et +237 668 17 34 79

E-mail : wehnelt.leonce@abioget.org

ABIOGeT-Canada

Bureau Québec :

233, Rue Joly, Sainte- Anne- des-Plaines, (Québec), J0N 1H0, Canada

Téléphone: +1 438 495 0195

E-mail: contact@abioget.org

Visitez ABIOGeT sur : <http://www.abioget.org/>



RENDONS EFFECTIFS NOTRE VISION, NOTRE MISSION ET NOS OBJECTIFS



VISION :

ABIOGeT se veut une organisation de choix, de défense de l'environnement et du développement durable. Elle vise à maintenir un cadre de vie sain des communautés qui devront gérer efficacement et durablement leurs ressources naturelles, incluant les forêts, les terres agricoles, la faune et l'eau, tout en respectant les cadres juridiques national et international en matière de gestion durable des ressources naturelles.

MISSION :

Contribuer, en collaboration avec tous les partenaires, à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience des interventions en matière de gestion durable des ressources naturelles, de développer et renforcer la résilience des plus vulnérables et pauvres, pour l'amélioration de leurs modes et leurs conditions de vie, par le biais de projets intégrés et structurants.

OBJECTIFS :

Nous luttons contre la désertification et les changements climatiques, à travers la mise en œuvre des programmes de reboisement, d'éducation environnementale, de protection des écosystèmes forestiers, de conservation et gestion de l'eau, à des fins d'amélioration des conditions de vie des populations. De façon spécifique, nous poursuivons les objectifs suivants :

- 1) Améliorer les compétences en foresterie, en faune, en agroforesterie, ainsi que contribuer à la préservation de l'environnement ;
- 2) Développer et renforcer la résilience chez les jeunes à travers des activités de mobilisation et de sensibilisation à l'intégration et la participation citoyenne ;
- 3) Encourager l'entrepreneuriat local au moyen des activités génératrices de revenus ;
- 4) Améliorer la qualité de l'eau potable en construisant des puits, et des systèmes de traitement des eaux d'irrigation et de traitement des eaux usées ;
- 5) Soulager la pauvreté ;
- 6) Subvenir aux besoins essentiels des victimes de sinistres.

MOT DE LA PRESIDENTE

Je suis heureuse de savoir qu'au cours de cette année, les interventions d'ABIOGeT ont significativement contribué à apporter de changements positifs dans la vie de plus de 1223 personnes, en particulier chez les jeunes (filles et garçons), qui ont bénéficié des emplois saisonniers, et qui ont activement participé à la protection de la riche biodiversité du lac de Maga dans la région de l'Extrême-nord du Cameroun. Je suis également heureuse de la signature en septembre 2017, de la convention de partenariat entre le gouvernement du Cameroun, représenté par l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement et ABIOGeT, pour une période de cinq ans (2018-2022) dans les dix régions du Cameroun. Cette entente vise entre autres à : i) soutenir 5 000 coopératives agricoles, qui vont appartenir aux jeunes éco-entrepreneurs pour promouvoir l'économie verte, et ii) à planter 5 millions d'arbres dans le but de lutter contre la désertification, la perte de la biodiversité, les Changements Climatiques, et surtout à combattre l'insécurité alimentaire ambiante dans plusieurs zones rurales du Cameroun.

Pendant la tenue de notre conseil d'administration du 24 au 25 juillet 2017 dans la ville de Maroua, j'ai eu l'opportunité de rencontrer et d'échanger avec un bon nombre de nos employés et nos volontaires, très dévoués à leurs tâches, et j'en suis très fière de savoir que nos efforts collectifs participent à l'amélioration des conditions de vie des personnes pauvres et vulnérables, et surtout à la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies, et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Après 13 ans d'existence, nous avons profité de cette année pour consolider les bases de notre organisation et nous assurer d'être équipés pour faire avancer notre mission dans un contexte de financement de plus en plus complexe. Pour cela, j'ai le plaisir de vous annoncer que cette année, ABIOGeT est élevée au statut d'ONG, par Arrêté n° 00000052/A/MINATD/SG/DAP/SDLP/SONG du 15 mars 2017 du Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD), pris conformément à la loi n°99/014 du 22 décembre 1999 régissant les organisations non gouvernementales au Cameroun (ONG). Ce qui nous amène à rendre notre gestion et nos contrôles plus efficaces, et à avoir une démarche prudente et plus transparente dans la gestion financière, nous permettant d'innover et d'étendre nos activités. C'est d'ailleurs la raison de diversifier notre partenariat.

Je tiens enfin à remercier notre personnel, notre directeur général et nos administrateurs pour leur dévouement et leur apport. Je tiens également à remercier nos donateurs, nos partenaires, nos volontaires et tous ceux qui nous font confiance et qui nous aident à changer de milliers de vies.

Merci infiniment de votre appui.



Béatrice Chantal Kengne



NOS PRINCIPES

Principe 1. Collaborer avec des partenaires

Pour maximiser l'impact de ses actions, ABIOGeT travaille avec les partenaires au développement à tous les niveaux, en nouant des alliances et partenariats avec d'autres organismes qui offrent des approches complémentaires capables de gagner la confiance de tous.

Principe 2. Promouvoir le renforcement des capacités

Nous faisons en sorte que les principaux groupes bénéficiaires concernés, dont nous sommes solidaires soient nos partenaires en participant activement à la conception, la mise en application et le suivi évaluation de nos programmations. Il s'agit pour nous de les conduire à être maître de leurs vies, jouir de leurs droits, réaliser leurs aspirations, prendre leurs responsabilités en main, bref s'assumer.

Principe 3. Rendre compte

Nous devons rendre compte de nos réalisations à tous nos partenaires et nos groupes bénéficiaires.

Principe 4. Rechercher les résultats durables

Comme nous visons les causes profondes des fléaux qui dégradent les ressources naturelles, influençant gravement sur la vie des populations en les rendant pauvres, nous mettons au point et utilisons des approches qui assurent que nos programmations conduisent à des améliorations durables et essentielles dans les vies des gens pauvres et marginalisés avec qui nous travaillons.

Principe 5. Eliminer la discrimination

Dans ses programmes, ABIOGeT lutte contre la discrimination et renie les droits basés sur le sexe, l'ethnie, la classe sociale, la religion, l'âge, le handicap physique, la caste, l'opinion ou l'orientation sexuelle, la nationalité et la race.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 AU 25 JUILLET 2017 À MAROUA

À la suite de l'élévation du statut d'ABIOGeT au rang d'Organisation Non Gouvernementale (ONG) par le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD), les six administrateurs ont tenu leur premier conseil d'administration en tant que ONG le 24 juillet 2017 au siège d'ABIOGeT à Maroua. L'ordre du jour était surtout question de présenter: 1) les devoirs et les obligations d'ABIOGeT vis-à-vis de la loi n°99/014 du 22 décembre 1999 régissant les organisations non gouvernementales au Cameroun; et 2) les activités réalisées, en cours et quelques perspectives. Le conseil a pris quelques résolutions pour amener la direction générale que l'organisme à observer la loi ci-dessus citée. Le conseil s'est achevé par la visite sur le terrain de quelques projets réalisés et en cours de réalisation.



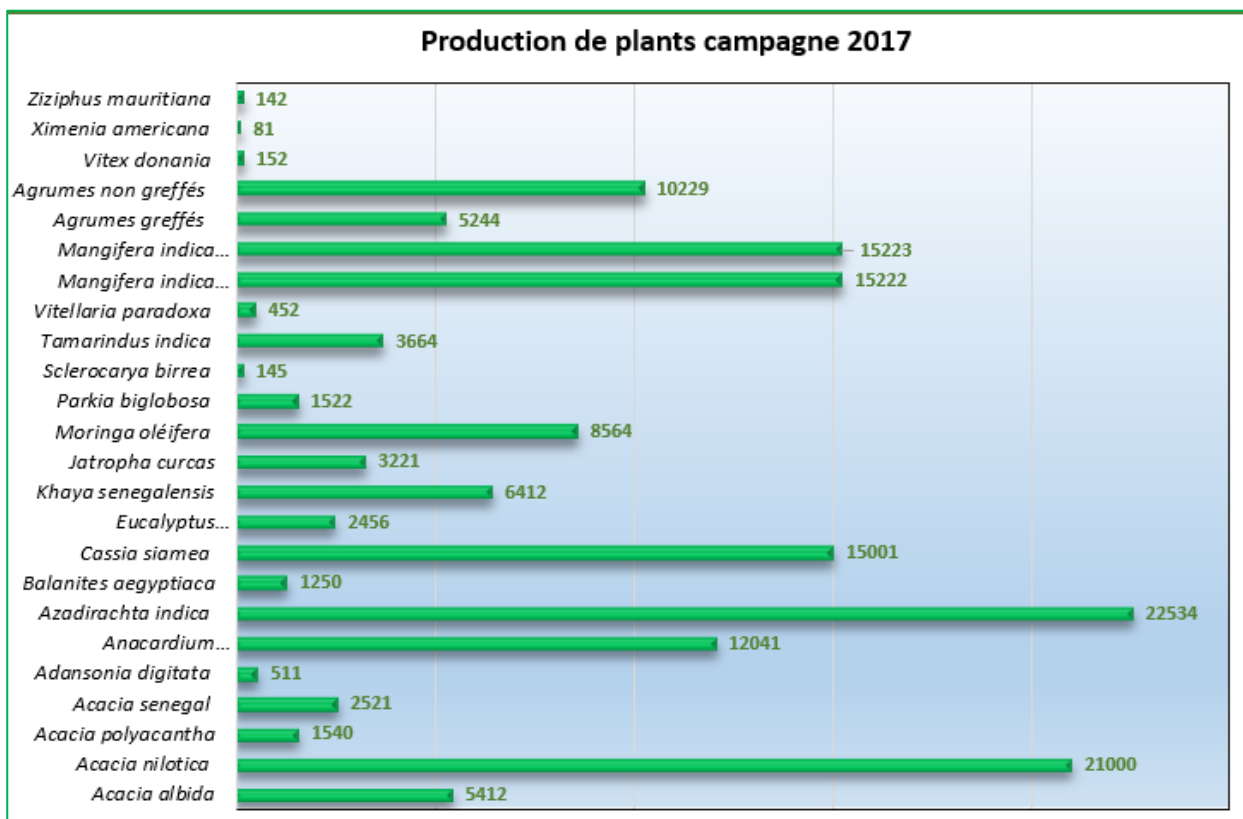
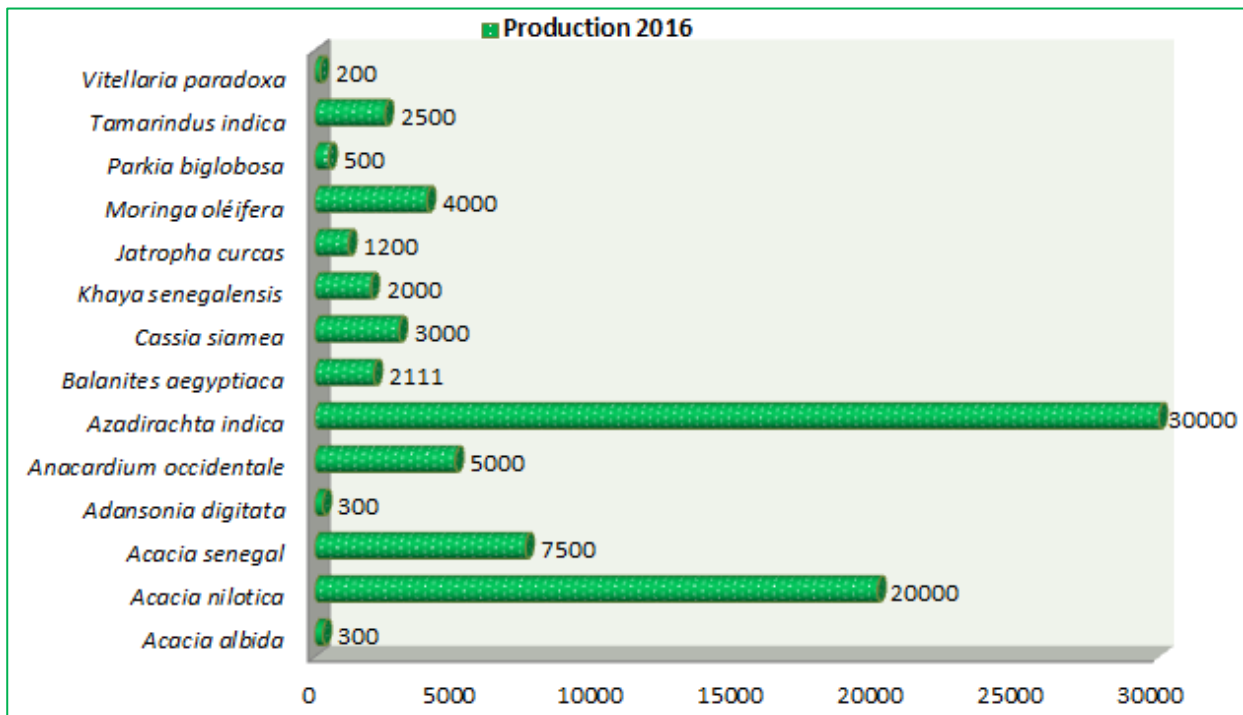
Visite de la pépinière d'ABIOGeT à Maroua par les administrateurs le 24 juillet 2017



Visite du projet de végétalisation des talus du barrage-digue et berges du lac de Maga par les administrateurs le 25 juillet 2017 à Maga

Bilan des productions de 2016 et 2017

La production de 2016 est de 78 611 plants, et 103 209 pour 2017. Ces productions sont représentées par les graphiques ci-dessous.





Pépinière d'ABIOGeT à Maroua :
Section des plants forestiers



Pépinière d'ABIOGeT à Maroua :
Section des plants fruitiers (Manguiers)



L'importance des fruits pour la sécurité alimentaire et la nutrition

L'importance et le rôle de l'arboriculture fruitière dans le développement économique et dans la sécurité alimentaire des populations des savanes d'Afrique centrale en général et de celles du Cameroun en particulier, publiés en 2003 par Noé Woïn et Timothée Essang¹, nous amène à prendre conscience et à considérer l'intégration de la promotion des arbres fruitiers dans les projets et programmes de développement. D'après ces auteurs, chaque habitant consomme annuellement moins de 19 kg de fruits dans cette région alors que les normes recommandées par la FAO pour une alimentation équilibrée sont de 70 kg par an. Ces chiffres témoignent d'une grande précarité dans l'alimentation des populations et la situation demeure critique pour les populations de la partie septentrionale du Cameroun qui consomment peu de fruits dans leurs habitudes alimentaires.



Pépinière d'ABIOfGeT à Maroua :
Orangers conditionnés avec la paille,
prêts pour la plantation



PLANTATION DE 5000 ARBRES DANS LE CAMP DES REFUGIES DE MINAWAO

Décembre 2017

En décembre 2017 à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des volontaires dans la région de l'Extrême-nord, ABIOGeT en collaboration avec le HCR et l'Agence du Service civique national de participation au développement (ASCNPD), ont procédé à la plantation d'arbres dans le camp des réfugiés nigériens de Minawao, en mobilisant les jeunes réfugiés et ceux des villages riverains du camps. Au total, 5 000 arbres forestiers ont été plantés.

Reboisement du camp de Minawao et ses alentours : le projet continue

A la faveur de la célébration de la 32e Journée Internationale des Volontaires, l'Agence Civique Nationale de Participation au Développement et son partenaire l'ONG Abioget ont fait un don de 5000 plants pour le reboisement du camp des réfugiés nigériens de Minawao et ses alentours.

Dès décembre 2017, le projet prend une nouvelle tournure avec le concours technique du partenaire Landlife pour le reboisement de 40 000 arbres à travers la technologie « Cocoon ». Elle permet un taux de survie dans des conditions climatiques extrêmes où le taux de survie est généralement très bas et une résistance des plantes dans un environnement aride. La phase pilote débutera par la plantation de 10000 plants et le processus se poursuivra jusqu'en mars 2018 pour les 30 000 plants restants.



5000 plants de moringa, acacia et neem pour contribuer à réduire la pression sur l'environnement et améliorer les conditions de vie des populations



Démonstration d'Abioget et mise en pratique de la mise en terre locales par les autorités locales



Les Volontaires des Nations Unies affectés à la Sous-délégation du HCR à Maroua se joints à l'initiative et ont montré le bon exemple au camp de Minawao

Cap sur Minawao

L'Office d'Information de la Sous-Délégation du HCR à Maroua

4

Extrait de la lettre d'information de la Sous-Délégation du HCR à Maroua : Source :

https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/bulletin_dinformation_-_cap_sur_minawao_-_ndeg_5_-_dec._17.pdf



Pour son engagement avéré dans la lutte contre les changements climatiques et la désertification, le Gouverneur de la région de l'Extrême-Nord, Monsieur Midjiyawa Bakary, s'était volontairement impliqué pour la plantation de 12 000 arbres dans les six départements de l'Extrême-Nord du Cameroun.





Photo de famille avec le gouverneur de l'Extrême-Nord et sa suite dans la pépinière d'ABIOMeT

ABIOMeT a désigné 2017 comme une année de grande sensibilisation pour lutter contre la crise de bois-énergie, à travers le reboisement. Dans la l'Extrême-Nord du Cameroun, le gouverneur M. Midjiyawa Bakary, accompagnés des six Préfets de l'Extrême-Nord, des maires et des responsables régionaux des services des forêts, de l'environnement et de l'ANAFOR, ont été mobilisés dans la pépinière centrale d'ABIOMeT à Maroua, pour sensibiliser la population à planter les arbres pour le bois-énergie. Cette campagne a permis de planter 12 000 arbres à travers la région. Chaque Préfet a bénéficié de 2000 arbres pour planter avec les Communes de leur ressort territorial.

Le bois-énergie, un moyen de subsistance incontournable !

Nous encourageons la plantation d'arbres pour subvenir au problème de manque de bois de feu dans les ménages.



Le Directeur Général d'ABIOGeT, Clément Sofalne, présente le tableau de sensibilisation au gouverneur M. Midjiyawa Bakary, sur l'utilisation des foyers améliorés, la lutte contre les feux de brousse et les coupes abusives d'arbres.



Visite du gouverneur de l'Extrême-Nord dans la pépinière :
Remise symbolique de 12 000 arbres au gouverneur de l'Extrême-Nord, par le Directeur Général d'ABIOGeT, Clément Sofalne



ABIOGeT a fait un don de 12 000 arbres, distribués aux Préfets par le gouverneur de l'Extrême-Nord.



Près de 300 personnes ont assisté au premier de la campagne de reboisement





Mise en terre de premier arbre par le Gouverneur de l'Extrême-Nord, Midjiyawa Bakary



Plantation d'arbre par le Préfet du département du Diamaré, M. Ernest Samuel Christian Ébelle



Démonstration sur les techniques de plantation d'arbres aux jeunes de Maga : 21 000 arbres plantés sur les berges du Lac de Maga par les jeunes des deux sexes



Végétalisation des talus et berges du barrage-digue du lac de maga : Un projet HIMO qui a changé la vie de plus de 1000 jeunes dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun



Le Vétiver : une plante peu connue pour son rôle antiérosif !

Le Vétiver est une graminée endogène qui est très rustique et qui aime les milieux à la fois partiellement humide et exondé. Le Vétiver est capable de résister pendant 8 mois en terre exondée pendant les périodes de sécheresse. C'est une plante très résistante aux pâturages. Ses racines sont très denses et peuvent aller jusqu'à 6 m de profondeur dans le sol. Il stabilise la structure du sol et empêche l'érosion du sol.

Un bon coup !
Les talus du barrage de Maga déjà bien protégé par le Vétiver!

VÉGÉTALISATION DES TALUS ET BERGES DU BARRAGE-DIGUE DU LAC DE MAGA

La problématique entourant la végétalisation des talus du barrage-digue et des berges du lac de Maga est directement liée à la dégradation (érosion hydrique) au fil des temps de cet important ouvrage hydraulique. À la suite des inondations générées causées par les pluies diluviennes de septembre 2012, ayant causé des pertes en vie humaine et matériel dans la région de l'Extrême-Nord, le gouvernement du Cameroun et la Manque Mondiale ont en place en 2014 le Projet d'urgence de lutte contre les inondations (PULCI) dans la région de l'Extrême – nord du Cameroun. Un des volets du PULCI est de réhabiliter le barrage-digue du lac de Maga contre l'érosion hydrique et la dégradation. C'est dans ce contexte que ABIOGeT a été retenue par le PULCI pour concevoir et mettre en œuvre la méthodologie de stabilisation des talus et des berges.

Les données suivantes donnent quelques informations sur les travaux :

- Durée des travaux : neuf (09) mois (février à octobre 2017)
- Approche utilisée : HIMO (Haute Intensité en Main d'œuvre)
- Nombre d'employés recrutés : 1223 jeunes (garçons et filles) des villages riverains
- Superficie végétalisée : 23,8 ha sur une distance de 17 km
- Espèces utilisées : *Vetivera nigrimana*, *Ipomea carnea*, *Jatropha curcas*

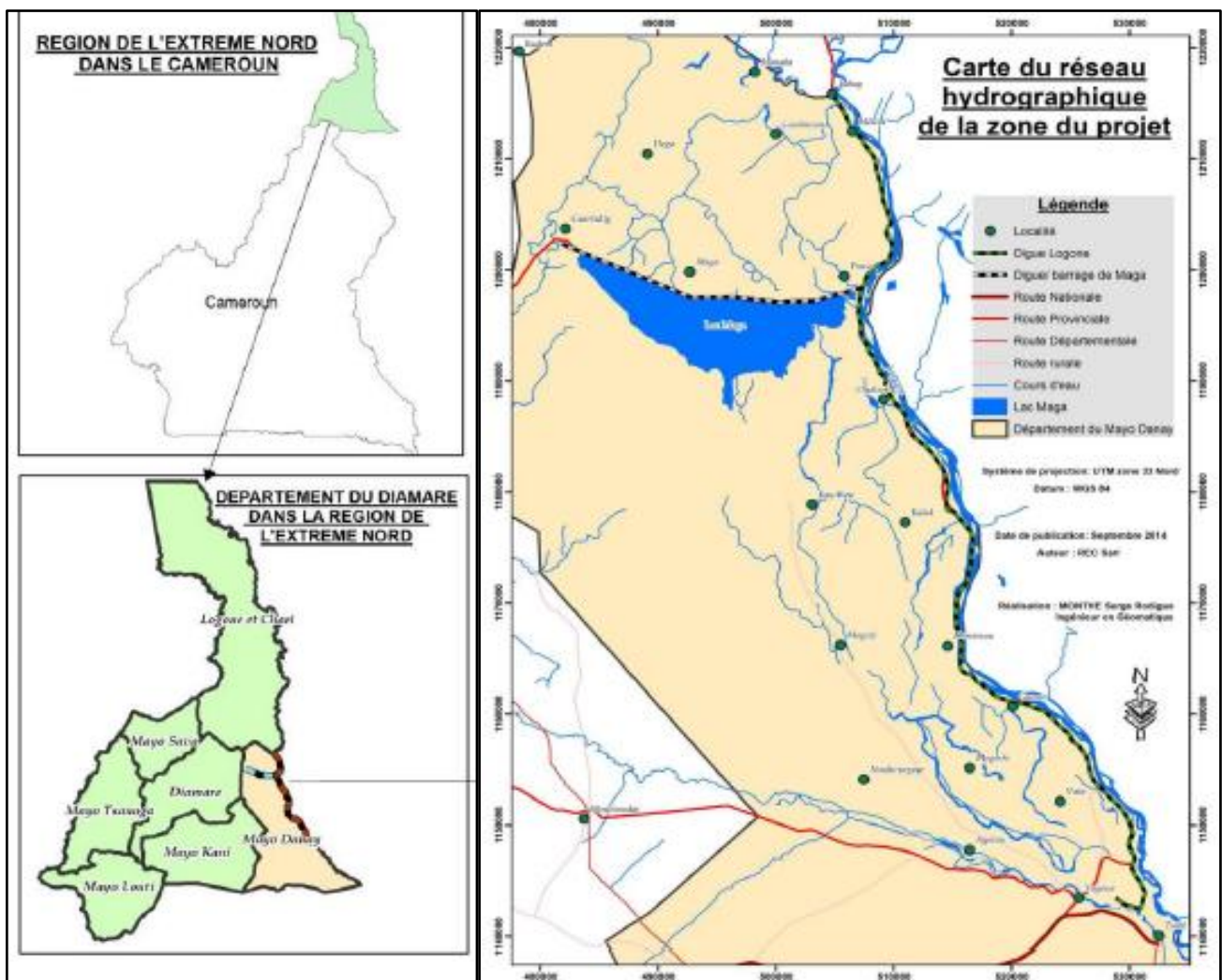


Figure : Carte illustrant le réseau hydrographique de la zone du projet. **Source** : Projet d'urgence de lutte contre les inondations (PULCI) dans la région de l'Extrême – nord du Cameroun. Unité de coordination du projet (UCP). Étude d'impact environnemental et social (EIES) du projet d'urgence de lutte contre les inondations (PULCI) dans la région de l'Extrême-nord du Cameroun

La méthodologie complète de la végétalisation des talus du barrage-digue et berges conçue par ABIOGeT et présentée ci-dessous est disponible à :

http://www.abioget.org/abiogetdox/Methodologie_vegetalisationbergetrives/methodologieveg%C3%A9talisationbergetrives05ao%C3%BBt2018.pdf

Ou bien écrivez à contact@abioget.org pour avoir une copie.





Convention de partenariat entre l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNP) et l'ONG ABIOGeT

PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PMO) 2018- 2022

5 000 000 d'arbres à planter à l'horizon 2022 avec les jeunes, pour contribuer à l'atténuation du réchauffement climatique et à la lutte contre la désertification sur l'ensemble du territoire national camerounais, dans un Esprit patriotique, de Civisme, de Tolérance, d'Intégration nationale, de l'Inclusion sociale et de Volontariat.



PARTENARIAT ENTRE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT ET ABIOGeT



Signature de la convention de partenariat entre l'ASCNPD et ABIOGeT le 8 septembre 2017

Le partenariat ASCNPD/ABIOGeT repose sur cinq axes d'intervention dont les quatre premiers sont opérationnels et le cinquième concerne les relations publiques et le plaidoyer pour la mobilisation des ressources :

1) La protection de l'environnement et la restauration des écosystèmes forestiers fragiles, y compris les mangroves.

Cet axe permettra de **planter 5 000 000 d'arbres, soit de restaurer environ 12 500 hectares de terre et de forêts dégradées à l'horizon 2022**. Plus de 10 000 jeunes à la charge de l'ASCNPD seront mobilisés sur toute l'étendue du territoire national. ABIOGeT, responsable de l'organisation des chantiers de reboisement, de la formation et de la sensibilisation des jeunes sur des enjeux et risques environnementaux (sécheresse, inondations, surpâturage, mouvements de terrains, érosions, feux de brousse, déforestation, vagues de chaleurs, etc.), est appelée à installer 15 pépinières centrales et des mini-pépinières de production de plants forestier et fruitier, employant les jeunes dans les cinq zones agroécologiques du Cameroun. L'organisation des travaux de reboisement utilisera les approches HIMO et les Travaux d'Intérêt Général (TIG).

2) L'insertion socio-économique par la promotion de l'entrepreneuriat dans le secteur agricole.

La promotion de l'entrepreneuriat et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes des deux sexes dans le domaine agricole est une préoccupation majeure. Cet axe vise un accroissement de la productivité agricole pour améliorer durablement les revenus et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des jeunes par un meilleur accès aux outils et aux services adaptés. La création, le développement et l'accompagnement des coopératives agropastorales petites et moyennes seront au centre cet axe. Les jeunes entrepreneurs recevront des formations sur le montage de projets, la recherche de financement, l'entrepreneuriat, le leadership et les meilleures pratiques agricoles respectueuses de l'environnement (amélioration de la fertilité des sols agricoles et de la gestion de l'eau). Les compétences des coopératives seront améliorées sur le pouvoir de négociation, les bonnes pratiques agricoles, la gestion des récoltes et l'intégration au marché (Développement des Chaînes de Valeur), leur permettant ainsi de renforcer leur résilience face aux changements climatiques.

3) L'éducation à la citoyenneté, l'intégration nationale, la promotion du volontariat, pour un développement durable et participatif.

L'objectif poursuivi par le troisième axe est de contribuer à l'éducation des jeunes des deux sexes sur la citoyenneté active, la culture de la tolérance et de la paix, l'esprit associatif et le volontariat. Les activités de cet axe visent à promouvoir l'inclusion sociale, la culture de la paix, de la sécurité et du vivre ensemble, la promotion du genre et de l'égalité entre les sexes, et enfin l'accès aux interventions de protection sociale durable et le respect de la diversité.

4) La vulgarisation de bonnes pratiques d'assainissement, d'hygiène par des actions d'information, de sensibilisation et de formation.

Quant au quatrième axe, le partenariat vise l'éducation, la formation et l'accompagnement des communautés dans le secteur « Eau-Assainissement-Hygiène » (EAH). Il s'agit d'améliorer leurs compétences sur l'utilisation des points d'eau potable et des installations sanitaires, afin d'encourager l'ensemble des communautés à adopter de bonnes pratiques et de comportements optimaux d'hygiène pour l'amélioration de leur cadre de vie, et subséquentement de leurs conditions sanitaires.

5) La mobilisation des partenaires et la mise en commun des apports.

Le mécanisme de mobilisation des ressources pour l'exécution de plan de mise en œuvre repose principalement sur la mobilisation des partenaires au développement, aussi bien sur le plan national qu'international. ABIOGeT bénéficie déjà de la main d'œuvre des jeunes mobilisés à travers le Cameroun par l'agence du service civique (ASCNPD), et devra développer d'autres partenariats pour réaliser les activités.

Le tableau ci-après présente le résumé des résultats et une estimation indicative du budget.

Tableau : Résumé des résultats et l'estimation indicative du budget

Budget indicatif du PMO en \$							Résumé des résultats
Résultats	Total	2018	2019	2020	2021	2022	
Résultat 1 : Augmentation des actions de reboisement, de régénération forestière et des bonnes pratiques agroforestières qui permettent de lutter contre les changements climatiques, la désertification et préserver la biodiversité.	4 959 091	1 138 636	1 103 182	908 182	900 000	909 091	5 000 000 d'arbres seront plantés à travers des chantiers de reboisement HIMO ; ce qui équivaut à 12 500 ha de paysages forestiers et de terres dégradées à restaurer. Pour y parvenir, 15 pépinières de références seront installées et des micro-pépinières de production de plants forestier et fruitier détenues par des jeunes entrepreneurs et employant d'autres jeunes seront promues à travers les 10 régions du Cameroun. Plus de 10 000 jeunes seront mobilisés dont 8000 auront une formation sur la sylviculture et la régénération forestière. 500 clubs des amis de la nature seront créés au sein des écoles. 10 000 affiches de sensibilisation seront conçues et diffusées.
Résultat 2 : Développement des petites entreprises vertes détenues par des jeunes entrepreneurs, capables d'améliorer leurs revenus et de booster l'économie locale et régionale.	1 772 727	354 545	418 182	290 909	354 545	354 545	Il s'agit de promouvoir l'économie verte grâce à l'entrepreneuriat écologique des jeunes et au développement des systèmes agroforestiers innovants et productifs. Un répertoire d'environ 12 000 jeunes entrepreneurs sera établi dans le but de créer 5 000 coopératives agricoles détenues par les jeunes. Les membres des coopératives recevront les connaissances et les compétences liées aux thèmes : montage de projets, recherche de financement, entrepreneuriat, développement des chaînes de valeur, leadership et bonnes pratiques agricoles. L'amélioration des revenus des jeunes et la sécurité alimentaire et nutritionnelle seront au centre des préoccupations.
Résultat 3 : Amélioration accrue de la participation des jeunes dans le volontariat et dans les actions de promotion du « vivre ensemble »	1 368 182	231 818	281 818	268 182	304 545	281 818	Il s'agit de susciter un changement positif dans le comportement civique des populations, en particulier chez les jeunes. 50 campagnes d'éducation et de sensibilisation seront organisées sur la citoyenneté active et l'inclusion sociale, la promotion de l'égalité entre les sexes et le genre et le respect de la diversité en milieux scolaires et extra scolaires; 800 Clubs «Cohésion sociale, Paix et Sécurité » seront créés dans des écoles et 1000 Comités «Cohésion sociale, Paix et Sécurité »

Budget indicatif du PMO en \$							Résumé des résultats
Résultats	Total	2018	2019	2020	2021	2022	
							seront créés dans les communautés. 5 500 jeunes seront formés sur le secourisme et une plateforme numérique pour la sensibilisation des jeunes sera mise en plate.
Résultat 4 : Meilleure appropriation des bonnes pratiques « Eau-Assainissement-Hygiène » par les communautés, relatives à l'utilisation des installations sanitaires, des points d'eau et des mesures d'hygiène, capables de prévenir la lutte contre les maladies d'origine hydrique et d'atténuer les effets potentiels des changements climatiques	881 818	183 636	183 636	165 455	183 636	165 455	Le Plan de mise en œuvre vise à sensibiliser 10 000 ménages sur la gestion des déchets et sur l'utilisation des installations d'assainissement, et 5 000 commerçants sur la gestion des déchets. 1000 Clubs EAH en milieu scolaire seront créés et 5000 Kits d'hygiène seront fournis aux filles dans des établissements scolaires. 500 comités EAH seront créés au sein des communautés. Pour renforcer la sensibilisation 15000 affiches seront conçues et diffusées
Coordination	1 347 273	269 455	269 455	269 455	269 455	269 455	
Total	10 329 091	2 178 091	2 256 273	1 902 182	2 012 182	1 980 364	2 0658 183 \$

L'intégralité du plan de mise en œuvre de la convention ASCNPD/ABIOGeT est disponible à :

http://www.abioget.org/abiogetdox/ascnpd/plande_mise_en_oeuvre_abioget_ascnpd01012018.pdf

PARTICIPATION AUX DIFFÉRENTES RENCONTRES : COMMUNICATION ET PARTAGE D'EXPÉRIENCE

Atelier de lancement de l'initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel au Cameroun (Yaoundé, du 23 - 25 mai 2017)



Les participants en plénière

Après l'adhésion du Cameroun à l'*Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel*, à la suite de la demande de son Président de la République, son Excellence Paul Biya, lors de la COP 21 en novembre 2015 à Paris, ABIOGeT a reçu l'invitation de **Dr Godfrey Bahiigwa**, Directeur de la Commission de l'Économie rurale et agriculture de la commission de l'Union Africaine, pour sa participation à l'atelier de lancement de cette Initiative à Yaoundé au Cameroun. L'atelier s'est déroulé du 23 - 25 mai 2017 et avait pour but d'élaborer avec l'ensemble des acteurs, une feuille de route en vue du lancement la Grande Muraille Verte au Cameroun et de la délimitation des zones d'intervention. Du côté d'ABIOGeT, **Clément Sofalne (Directeur Général)**, **Léonce Wehnelt Tokam (Chef de bureau Yaoundé)** et **Aissatou Djibrilla (ingénieur de projet)** ont participé aux travaux. Les participants ont délimité les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et du Nord-Ouest comme la zone d'intervention de la Grande Muraille Verte au Cameroun.

Il est important de souligner que ABIOGeT se positionne comme un acteur important pour la mise œuvre de cette Initiative au Cameroun, grâce à la convention de partenariat qu'elle a signée le 8 septembre 2017 avec l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD). Convention qui permettra à ABIOGeT de planter 5 000 000 d'arbres dans les dix régions du Cameroun.

Il faut retenir que l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel est l'un des programmes phares de la Commission de l'Union africaine (CUA) relevant de la compétence du Département de l'économie rurale et de l'agriculture. Ce programme panafricain lancé en 2007 par les Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine a pour but de lutter contre la dégradation des terres et la désertification dans les régions du Sahel et du Sahara (circum-Sahara), améliorer la sécurité alimentaire et soutenir les communautés locales et les écosystèmes afin de faciliter leur adaptation aux changements climatiques. Jusqu'avant l'adhésion du Cameroun, l'Initiative est mise en œuvre dans 20 pays membres du Sahel, des savanes et la Corne de l'Afrique.

La CUA a été mandatée par la Conférence des Chefs d'État de l'Union d'assurer la coordination générale, la promotion des politiques et la mobilisation des ressources et travailler avec les États membres, les communautés économiques régionales et les partenaires pour contribuer à la mise en œuvre effective de l'Initiative, entre autres. En raison des retombées positives de l'initiative, au niveau de la mobilisation des ressources, de l'engagement politique et de la restauration des terres et l'intégration régionale, une décennie après sa création, d'autres pays du Sahel et du Sahara ont demandé à faire partie des pays bénéficiant de la mise en œuvre de l'Initiative. C'est le cas du Cameroun et du Ghana. Les pays couverts par les zones arides de l'Afrique australe (déserts du Kalahari et Namib) ont aussi demandé la mise en place d'une initiative similaire dans la région pour intégrer et soutenir les efforts régionaux de lutte contre la dégradation des sols et la désertification.



Travaux en atelier : Debout, de droite à gauche : Dr Paul Elvis NFOR TANGEM, Coordonnateur de l'Initiative de la Grande Muraille Verte de la Commission de l'Union africaine, et Clément Sofalne, Directeur Général D'ABIOGeT

Atelier de planification du plan de Réponse Humanitaire Régionale pour les Réfugiés Nigériens au Cameroun (Maroua, du 13 au 14 sept 2017)

Du 13 au 14 septembre 2017, le Directeur Général d'ABIOGeT, Clément Sofalne et ses deux collaborateurs : Mme Aissatou Djibrilla et M. Palalet Levis, ont participé à la conférence de planification du Plan de Réponse Humanitaire au Cameroun, qui s'est déroulée à Maroua dans de conférence de la CNPS, sous la présidence du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord,



M. Midjiyawa Bakary, en collaboration avec le UNHCR Cameroun. La conférence a réuni les acteurs humanitaires constitués des représentants des différentes agences du Système des Nations Unies au Cameroun, des autorités administratives, des chefs traditionnelles, des ONG nationales et Internationales, des Organisations de la Société Civile, des représentants des réfugiés, etc. pour planifier les activités du Plan de Réponse Régionale pour les Réfugiés Nigériens pour l'année 2018. La rencontre a permis de présenter la vision régionale de la planification des activités de Réponse Régionale pour les Réfugiés Nigériens au Cameroun, et de valider les priorités et les paramètres de la planification. Les activités réalisées en 2017 pour les 10 secteurs de l'action humanitaire ont été présentées¹. Pour sa contribution, ABIOGeT interviendra dans les secteurs de « Eau, Hygiène et Assainissement-WASH », « Relèvement précoce et résilience » (*Autonomisation et Environnement*), et « Sécurité alimentaire ».



Photo autour du Chef de la Sous-Délégation de HCR de Maroua, Mamady Fatta Kourouma (en veste de couleur blanche) et Clément Sofalne

¹ 1) Abris et besoins non-alimentaires ; 2) Eau, Hygiène et Assainissement-WASH ; 3) Éducation ; 4) Nutrition; 5) Protection; 6) Protection de l'enfant; 7) Violences sexuelles basées sur le genre; 8) Relèvement précoce et résilience ou (Autonomisation et Environnement); 9) Santé; 10) Sécurité alimentaire

Atelier de formation sur les projets de carbone forestier (Ebolowa – Nkolandom, du 17 au 21 juillet 2017)

Le Directeur d'ABIOGeT, Clément Sofalne, a suivi pendant 5 jours, du 17 au 21 juillet 2017, une formation sur le thème :

« **Élaboration des projets de carbone forestier** ». L'atelier de formation a été organisé

conjointement par le

ministère de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable (MINEPDED) du Cameroun et la Coopération Technique Allemande (GIZ) au Cameroun. La formation a été dispensée par **Mme Paz Lozano** venue de l'État de Californie aux États-Unis d'Amérique. L'objectif de la formation est d'outiller les acteurs intervenant dans le domaine de l'environnement l'élaboration des projets de carbone forestier contribuant à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale REDD+ au Cameroun.



Remise de certificat de formation à Clément Sofalne



Atelier de consultation relative au développement d'un Mécanisme de Partage des Bénéfices issus de la REDD+ au Cameroun dans la zone Soudano- sahélienne (Maroua, du 18 au 19 septembre 2017).

Invitée à l'atelier de *consultation relative au développement d'un Mécanisme de Partage des Bénéfices issus de la REDD+ au Cameroun dans la zone Soudano- sahélienne*, par le ministère de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable (MINEPDED), ABIOGeT, représentée par Mme Aïssatou Djibrilla, a donné sa contribution.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA
PROTECTION DE LA NATURE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA CONSERVATION ET DE LA
GESTION DES RESSOURCES NATURELLES



01193
N° _____/L/MINEPDED/SG/DCGR/CN-REDD+/ST-REDD+

REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ENVIRONMENT, PROTECTION
OF NATURE AND SUSTAINABLE
DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF CONSERVATION AND
NATURAL RESOURCES MANAGEMENT

Yaoundé, le 08 SEPT 2017

LE MINISTRE

À
**Monsieur le Représentant
d'ABIOGET
Maroua**

Objet: *Invitation à l'atelier de consultation relative au développement d'un Mécanisme de Partage des Bénéfices issus de la REDD+ au Cameroun dans la zone Soudano- sahélienne. Maroua, Hôtel le Sahel, du 18 au 19 septembre 2017.*

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ au Cameroun, plusieurs études et réflexions sont en cours, parmi lesquelles la réalisation de l'étude relative au développement d'un Mécanisme de Partage des Bénéfices issus de la REDD+ au Cameroun.

Afin d'intégrer toutes les préoccupations et les avis de toutes les parties prenantes dans la version actuelle de la stratégie (Draft 3), des consultations sont organisées dans les cinq zones agro-écologiques.

À cet effet, j'ai l'honneur de vous inviter à bien vouloir prendre part aux travaux de l'atelier de la zone soudano-sahélienne, que le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, à travers le Secrétariat Technique, organise du 18 au 19 septembre 2017 à l'Hôtel le Sahel de Maroua à partir de 08 heures 30 minutes.

*Info line : Monsieur SEBA Daniel, Secrétariat Technique REDD+
Tél : 690 76 91 95*



WELE Pierre


**Cabinet FAMACO & Partners**

Société à Responsabilité Limitée, Capital Social F CFA 5 000 000

Douala – Cameroon, Tel +237 677 320 590 / 696 757 532 / 675 206 816

Dr Fominyam Jonathan: Reg. No. CICTAC 201601 UK www.cita-uk.org, Libong Rêne : EC 74, ONECCA77, Choapoueng N, Justin : CF 270

P01

ABIOGeT, Maroua – CameroonNo Contribuable M101312176812N
(+1) 438-495-0195 / (+237) 675-405-260**SUMMARIZED AUDITED FINANCIAL STATEMENTS,
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2017****SUMMARIZED REPORT**

Dr. Fominyam Jonathan, PhD, FCTA, ACCA
Chartered Tax Accountant, No. CICTAC 201601-UK
University Senior Lecturer/Consultant



Cabinet FAMACO & Partners

Société à Responsabilité Limitée, Capital Social F CFA 5 000 000

Douala – Cameroon, Tel +237 677 320 590 / 696 757 532 / 675 206 816

Dr Fominyam Jonathan: Reg. No. CICTAC 201601 UK www.cita-uk.org, Libong Rêne : EC 74, ONECCA77, Choapoueng N, Justin : CF 270

30

Cabinet FAMACO & Partners

Chartered Tax Accountants, CICTAC 201601 UK, EC 74, ECP 77, CF 270,

BP 13206, Douala – Cameroon, Tel: +237 677320590 / 696757532 / 675206816

No. Contribuable: P0346002232226C

Email: fominyamj@yahoo.com / cabinetfamaco@yahoo.com

P02

Dr. Fominyam Jonathan, PhD, FCTA, ACCA
Chartered Tax Accountant, No. CICTAC 201601-UK
University Senior Lecturer / Consultant

STATUTORY AUDITORS' GENERAL REPORT ON THE FINANCIAL STATEMENTS FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2017 TO THE MEMBERS OF ABIOGeT MAROUA – CAMEROON

AUDITORS' MANDATE

In pursuance of the mandate entrusted to us, we have the honour to present to you our general report on the financial statements of **ABIOGeT** for the year ended **31 December, 2017**.

We have audited the accompanying financial statements of **ABIOGeT** as at **31 December, 2017** attached to this report.

MANAGEMENT RESPONSIBILITY FOR THE FINANCIAL STATEMENT

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements. This responsibility includes designing, implementing and maintaining internal controls relevant to the preparation and fair presentation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error; selecting and applying appropriate accounting policies and making accounting estimates that are reasonable in the circumstances.

AUDITORS' RESPONSIBILITY

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with International Standards on Auditing. Those standards require that we comply with ethical requirements to plan and perform the audit to obtain reasonable assurance as to whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditors' judgments, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risks assessments, the auditors consider internal controls relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal controls.

An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

OUR OPINION

In our opinion, the organization has operated proper accounting records and the financial statements are in agreement with the records in the material respects and give in the prescribed manner, information required by the OHADA Company Law. The financial statements give a true and fair view of the financial position of **ABIOGeT** as at **31 December, 2017**, and of its financial performance and cash flows for the year then ended and have been properly prepared in accordance with the accounting principles generally accepted in Cameroon.

**Cabinet FAMACO & Partners**

Société à Responsabilité Limitée, Capital Social F CFA 5 000 000

Douala – Cameroon, Tel +237 677 320 590 / 696 757 532 / 675 206 816

Dr Fominyam Jonathan: Reg. No. CICTAC 201601 UK www.cita-uk.org, Libong Rêne : EC 74, ONECCA77, Choapoueng N, Justin : CF 270

P03

MATTER OF EMPHASIS

As operations result to 1 926 939 FCFA Excess, **ABIOGeT** has a positive equity of **15 000 000 FCFA** as at **31 December, 2017**. In view of the provisions of the OHADA Uniform Company Act, the Members should convene an extra-ordinary general meeting to decide on whether to expand, diversify, continue operations or ensure re-capitalization of the NGO in line with the requirements of the Act.

SPECIFIC VERIFICATIONS AND INFORMATION

We also undertook, in accordance with the norms of the profession, specific audit procedures required by the law. We have however been provided with copy of management report to the members to enable us confirm that the financial information contained therein is consistent therewith.

Statutory Auditor
Cabinet FAMACO & Partners



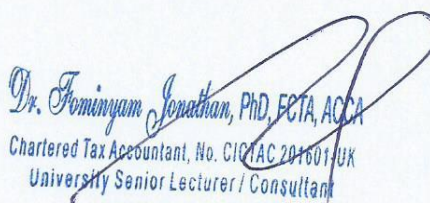
Dr. Fominyam Jonathan, PhD, FCTA, ACCA
Chartered Tax Accountant, No. CICTAC 201601-UK
University Senior Lecturer / Consultant

Dr Fominyam Jonathan, PhD, FCTA, ACCA
Chartered Tax Accountant-UK / Consultant
Managing Partner

Douala, 12/03/2018

ABIOGet, MAROUA (CAMEROUN)
ACCOUNTS FOR THE YEAR ENDED 31st DECEMBER 2017
BALANCE SHEET AS AT 31st DECEMBER, 2017

	NOTE No	FCFA BOOK VALUE	FCFA BOOK VALUE
ASSETS		2017	2016
FIXED ASSETS			
Transport equipment		8,868,750	825,000
Plantation Machinery & Equipment		520,200	612,000
Office Furniture and Fittings		769,500	855,000
Computers and related equipments		1,051,875	1,402,500
TOTAL FIXED ASSETS	1	11,210,325	3,694,500
CURRENT ASSETS			
Stock		36,074,000	48,128,800
Debtors		12,000,000	16,000,000
Bank Balance		24,598	-
TOTAL CURRENT ASSETS		48,098,598	64,128,800
TOTAL ASSETS		59,308,923	67,823,300
LIABILITIES			
Capital		15,000,000	15,000,000
Excess income over Expenses		1,926,939	322,939
Rent		-	316,950
Internal Creditors		11,256,112	16,326,965
Tax liabilities		-	66,528
External Services and Audit fee Owing		3,295,897	5,295,897
CNPS Owing		-	246,220
Suppliers		26,268,344	29,500,000
bank overdraft		-	18,334
loan balance		125,520	213,285
Other debts		1,436,111	516,182
TOTAL LIABILITIES		59,308,923	67,823,300


 Dr. Fominyam Jonathan, PhD, FCTA, ACCA
 Chartered Tax Accountant, No. CICTAC 201601/UK
 University Senior Lecturer / Consultant

**Cabinet FAMACO & Partners**

Société à Responsabilité Limitée, Capital Social F CFA 5 000 000

Douala – Cameroon, Tel +237 677 320 590 / 696 757 532 / 675 206 816

Dr Fominyam Jonathan: Reg. No. CICTAC 201601 UK www.cita-uk.org, Libong Rêne : EC 74, ONECCA77, Choapoueng N, Justin : CF 270

P05

ABIOGet, MAROUA (CAMEROUN)

ACCOUNTS FOR THE YEAR ENDED 31st DECEMBER 2017

INCOME AND EXPENDITURE ACCOUNTS FOR THE YEAR ENDED 31st DECEMBER, 2017

	NOTE No	FCFA 2017	FCFA	FCFA 2016
INCOME				
NUTRITION		1,250,000		2,415,000
LIVELIHOODS		158,000,000		12,000,000
TOTAL INCOME			159,250,000	14,415,000
EXPENDITURES				
Purchases	2	17,458,600		3,038,750
Transport	3	16,975,800		1,622,500
External services A	4	29,355,000		3,095,941
external services B	5	9,368,836		720,492
Rates & Taxes	6	80,626		32,819
Other Expenses	7	35,100,624		361,059
Personnel Expenses	8	45,500,000		4,275,000
Depreciation Charges	1	3,484,175		945,500
Excess income over Expenses		1,926,939		322,939
TOTAL EXPENSES			159,250,000	

Dr. Fominyam Jonathan, PhD, FCTA, ACCA
Chartered Tax Accountant, No. CICTAC 201601-UK
University Senior Lecturer / Consultant

ABIOGeT, MAROUA – CAMEROUN
No Contribuable M101312176812N

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2017

0.1 THE ORGANIZATION

ABIOGeT was created in 2004 with its headquarter in Maroua – Cameroun and in 2017, it was authorized to operate as an NGO for five years.

The principal activities of this NGO are environmental protection and land management.

0.2 SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

The following are the significant accounting policies adopted and applied in the preparation of these financial statements:

f) Basis of Accounting

The financial statements are prepared under the historical cost convention in conformity with the OHADA General Accounting Plan.

g) Fixed Assets (other than Land)

Fixed assets are stated at cost less accumulated depreciation up to date

Depreciation is calculated on a straight line basis at the following rates:

➤ Transport equipment	25%
➤ Plantation and machinery equipment	15%
➤ Office furniture and fittings	10%
➤ Computers and related accessories	25%

h) Debtors

Debtors are stated net of provisions made against specific balances considered doubtful of recovery.

i) Benefit recognition

Benefit is recognized when services are rendered to the needy or vulnerables.

j) Taxes

Taxes on operations are deductible at sources while personnel income taxes and NSIF contributions have been computed at the rates according to Cameroon Tax Code and scheme.

Dr Fominyam Jonathan, PhD, FCTA, ACCA
Chartered Tax Accountant, No. CICTAC 201601-UK
University Senior Lecturer / Consultant

Programme de compensation volontaire des émissions de Gaz à Effet de Serre de l'Université Laval



Vice-rectorat exécutif et au développement

Le 28 février 2017

Monsieur Clément Sofalné
Directeur, chef de la direction et coordonnateur du programme
ABIOGeT Canada
233, rue Joly
Sainte-Anne-Des-Plaines
Québec, Canada, J0N 1H0

Objet : *Appui au projet de reboisement d'ABIOGeT*

Monsieur,

Nous avons pris connaissance du projet de reboisement d'ABIOGeT au Cameroun et c'est avec plaisir que l'Université Laval appuie celui-ci.

Chef de file international en développement durable et en éducation au développement durable, l'Université Laval est la première université au Québec à offrir à ses étudiants un campus carboneutre. Nous sommes par conséquent intéressés par votre projet de reboisement au Cameroun. La lutte et l'adaptation aux changements climatiques ne peuvent se faire sans la collaboration de différents acteurs partout dans le monde.

Par conséquent, l'Université Laval serait heureuse d'envisager un partenariat à valeur ajoutée avec ABIOGeT dont les composantes pourraient être les suivantes :

- Partage de l'expérience terrain d'ABIOGeT afin de renforcer la formation des étudiants génie forestier, en aménagement du territoire, en développement durable et en lutte aux changements climatiques;
- Exploration des enjeux émergents et des projets de recherche afin de documenter les impacts positifs d'un tel projet sur les communautés locales;
- Participation de l'Université Laval au projet de reboisement d'ABIOGeT dans le cadre sa démarche de carboneutralité par l'acquisition de crédits carbone dégagés par le projet.

Au cours des prochains mois, ABIOGeT et l'Université Laval approfondiront les termes de ce partenariat.

Je vous réitère donc notre grand intérêt à voir ce projet important se réaliser et à vous épauler pour le faire. Nous vous souhaitons bon succès, Monsieur Sofalné, dans la mise en place de ce programme de reboisement.

Éric Baucé
Vice-recteur exécutif et au développement

A la suite des échanges qui ont duré près d'un an entre l'Université Laval et ABIOGeT, concernant le *Programme de compensation volontaire des émissions de Gaz à Effet de Serre* pour un campus carboneutre, l'Université Laval a adressé à ABIOGeT une correspondance datée du 28 février 2017, dans le but de signer entente de partenariat. L'entente concernera le soutien par l'Université Laval d'un projet de reboisement au Cameroun. Le projet aura une durée de deux ans (2018-2019) et permettra également de réaliser quelques travaux de recherches touchant les domaines des Changements Climatiques, du génie forestier et de l'aménagement du territoire, et accueillera des étudiants stagiaires camerounais et canadiens. Le projet bénéficiera aux municipalités des régions du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est, avec lesquelles ABIOGeT collaborent depuis quelques années. Le projet contribuera à la mise en œuvre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel, dont le but est de lutter contre la dégradation des terres et la désertification, améliorer la sécurité alimentaire et soutenir les communautés locales et les écosystèmes afin de faciliter leur adaptation aux Changements Climatiques.

Participation d'ABIOGeT à la réalisation du Plan de Réponse Humanitaire 2017-2020 au Cameroun

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Réponse Humanitaire 2017-2020 au Cameroun, comme dans les années antérieures, ABIOGeT a participé au processus de l'analyse des besoins humanitaires. Suite à ce processus d'analyse, trois propositions de demande de financement formulées par ABIOGeT ont été soumises et approuvées par l'ensemble des membres des groupes de travail relevant des domaines du « **relèvement précoce** » et de l' « **Eau, Hygiène et Assainissement** », ainsi que par le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires pour les Nations Unies (UNOCHA), pour leur pertinence à répondre aux besoins prioritaires identifiés. Les trois propositions de projet sont :

- 1. **Projet « Assistance en Eau Potable, Assainissement et Hygiène dans les départements du Logone et Chari, du Mayo-Tsanaga et Mayo-Sava dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun »** dont l'objectif principal est de sauver des vies et à atténuer les souffrances et redonner la dignité à 30 000 personnes affectées par la crise humanitaire dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun;
- 2. **Projet « Jeunes et Reboisement et diffusion des foyers améliorés économes dans les communes de Djohong et de Meiganga (région de l'Adamaoua) et de Garoua-Boulai et Batouri (région de l'Est) »**, dont l'objectif est de renforcer la résilience des jeunes réfugiés et des jeunes des populations hôtes face aux conséquences de la crise humanitaire dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est à travers l'organisation des chantiers de reboisement HIMO et la vulgarisation des foyers améliorés économes;
- 3. **Projet « Protection de l'environnement et production de bois-énergie en faveur des réfugiés hors camp, des déplacés internes et des populations hôtes dans les départements du Mayo-Tsanaga, du Mayo-Sava et du Logone et Chari, dans la région de l'Extrême-Nord »** pour développer les moyens de subsistance de 45 000 personnes et lutter contre les changements climatiques dans le bassin du Lac-Tchad.



Direction Générale

T. : +237 695 19 07 91 / 672 22 25 58 (Cameroun)

T. : +1 438 495 0195 / 450 914 1338 (Québec)

E-mail : direction@abioget.org

Coordination Nationale

Coordonnateur : Chi Napoleon Forpah

Immeuble CNPS, 1^{er} étage, local B-1-1

BP: 127 Maroua, Cameroun

T: +237 675 40 52 60 / 672 22 25 58

E-mail: napoleon.chi@abioget.org